



organisme de formation
sport animation secourisme



CC DACM DOSSIER D'INFORMATIONS

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux stagiaires de **diriger** des accueils de collectif de mineurs.
- Permettre aux stagiaires **développer des compétences** pour :
 - **Participer à l'élaboration du projet pédagogique** à partir du projet éducatif de l'organisateur et en assurer la mise en œuvre.
 - **Assurer la coordination pédagogique des équipes** en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique.
 - **Assurer la sécurité physique et affective des participants** (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et les activités.
 - **Organiser l'intendance, la logistique et les moyens alloués par l'organisateur.**

DURÉE DE FORMATION

La formation comprend **259 heures**, dont **98 heures** en organisme de formation, et **161 heures** en stage.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Un rapport de stage, une présentation orale ainsi qu'un entretien en rapport avec le stage réalisé.

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux **personnes en situation de handicap**. Les **tests d'entrée en formation**, le **curseur de formation** et les **épreuves d'évaluation certificative** peuvent être **aménagé(e)s** par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts de France.

**Voir fiche procédure « demande d'aménagements des personnes en situation de handicap »*

DÉLAI D'ACCÈS

Le candidat doit retourner son dossier d'inscription complet, au moins 1 mois avant la date des tests de sélection.

CONTENU DE LA FORMATION

Le nombre d'heures est de **259 heures** dont :

- **98 heures en organisme de formation réparties comme suit :**
 - Une semaine fin-mars / début avril.
 - Une semaine début mai.
 - Une semaine début septembre.
- **161 heures de stage :**
 - Une stage de 35 heures d'immersion durant les vacances de printemps ;
 - Un stage de 126 heures en situation de directeur ou directeur adjoint dans une structure d'accueil collectif de mineurs avec un minimum de 18 jours consécutifs ou non consécutifs selon le calendrier scolaire de l'Éducation Nationale.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les méthodes pédagogiques dites « **actives** » sont privilégiées afin de mettre chaque apprenant au cœur de son apprentissage.

Mais d'autres méthodes sont employées telles que des travaux individuels ou de groupe, des recherches d'informations, des débats, des exposés interactifs, des démonstrations, des cours pratiques, des études de cas, des cours magistraux ou encore des mises en situation.

ACCÈS A LA FORMATION

Prérequis :

- Être titulaire d'un BPJEPS ou d'un DEJEPS.
 - OU être en cours de formation d'un BPJEPS ou d'un DEJEPS.
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée de **28 jours dans les 5 ans** qui précèdent l'entrée en formation.

Le candidat devra joindre les attestations et justificatifs dans son dossier d'inscription.

SÉLECTION

- **Les tests de sélection :**
 - Un positionnement individualisé.
 - Des questions ouvertes.
 - Un entretien de motivation avec le candidat.

COÛT DE LA FORMATION**Frais pédagogique :**

- **Possibilité de prise en charge du coût de la formation via l'apprentissage** : se rapprocher de l'organisme de formation.
- Financement personnel : **12€50/heure** soit **1 225€** l'année de formation.
- **Possibilité de prise en charge du coût de la formation** avec votre compte CPF.

CONTACT**Secrétariat –****Téléphone** : 09 51 73 75 55**Mail** : secretariat.forme@gmail.com**Responsable pédagogique –
Cedric Rochat Mallard****Téléphone** : 06 73 58 59 93**Mail** : forme.cedric.rochat@gmail.com**Association FORME –****Adresse postale** : 54 Avenue de Flandre, 60190 Estrées-Saint-Denis**Site internet** : <https://associationforme-bpjeps-oise.fr>